

*Communiqué de presse*

## **Mobilité durable**

# **Inauguration de la première borne publique de recharge pour véhicules électriques à Namur**

Namur – 13 décembre 2019

***La Ville de Namur et ORES inaugurent aujourd'hui la première borne de recharge publique pour véhicules électriques installée sur le territoire de la Ville, qui prévoit l'installation de plusieurs autres bornes dans les 12 prochains mois.***

En tant que gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel, ORES soutient les Villes et Communes, ainsi que d'autres partenaires, dans leurs initiatives en faveur d'une mobilité plus durable. ORES aide les acteurs intéressés dans leurs démarches d'installation de bornes ou de stations de rechargement pour véhicules électriques ou au gaz naturel comprimé (CNG), notamment en facilitant les opérations de raccordement au réseau de distribution.

La borne électrique inaugurée à Namur, Rempart de la Vierge est accessible à tout conducteur de véhicule électrique. La recharge semi-rapide s'opère via un simple forfait de 1 euro par demi-heure de charge. Le système de paiement est basé sur l'envoi d'un SMS ou l'utilisation d'une application pour smartphone, qui permet l'accès à la borne et ensuite la recharge.

ORES promeut aussi la mobilité au gaz naturel comprimé (CNG) et ses avantages notables par rapport aux autres carburants fossiles, non seulement pour le grand public, mais aussi pour les flottes d'entreprises ou communales. L'entreprise contribue concrètement au développement et à la viabilité des stations en Wallonie, en aidant les initiateurs de projet dans leurs démarches d'installation et de raccordement au réseau de distribution.

Grâce aux diverses collaborations engagées, les Villes, Communes et autres opérateurs actifs dans ce domaine peuvent encourager les usagers de la route à opter pour des véhicules plus respectueux de l'environnement et devenir ainsi acteurs d'une mobilité plus douce.

La Ville de Namur et ORES partagent cette volonté commune de soutenir concrètement les modes de déplacement plus durables. Dans sa Déclaration de politique générale, le Collège indique à ce propos : "la révolution électrique doit aussi être mieux prise en compte dans notre capitale : l'objectif est qu'un grand nombre de places de parking publiques soient à terme équipées de bornes pour le rechargement électrique des véhicules, des scooters ou des vélos".

La borne du Rempart de la Vierge est la première à être installée sur la voie publique, d'autres viendront compléter le service. Le Système de Transport Intelligent a par exemple prévu d'en placer une rue de Fer. De plus, il est demandé dans tous les projets d'urbanisme d'ampleur, un équipement en bornes pour le rechargement électrique ainsi que des emplacements sécurisés. Les services communaux étudient actuellement l'installation de bornes en divers lieux du centre-ville et sur les parkings relais (P+R) du territoire namurois.

Sur le plan pratique, les utilisateurs des bornes de recharge devront penser à poser leur disque bleu et pourront rester sur l'emplacement pour une durée de 3h. Au-delà de ce délai, une contravention pourra leur être appliquée. Toutes les bornes de rechargement se trouvant hors voiries publiques sont référencées dans Namur via le site [fr.chargemap.com/map](http://fr.chargemap.com/map).

\* \* \*



### Contacts presse

Contact Presse - Ville de Namur – Cabinet de Stéphanie Scailquin, Echevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de l'Emploi

**Carole Debatty** 081 24 69 98

« Faciliter l'énergie, faciliter la vie ». Telle est la vision et le leitmotiv d'ORES . Permettre à l'évidence de rester possible pour chacun, garantir au quotidien l'alimentation en électricité, en gaz naturel et en éclairage public pour plus de 2,5 millions de Wallonnes et de Wallons, voilà ce qui fait la fierté de nos 2.300 collaborateurs. Ils assurent la gestion, l'exploitation et le développement des réseaux de distribution et d'éclairage public communal dans 200 Villes et Communes de Wallonie. Ces réseaux couvrent au total quelque 50.000 km en électricité et plus de 9.500 km en gaz naturel. En tant qu'entreprise de service public de proximité, ORES a en charge les raccordements, la pose des compteurs, les relevés d'index de consommation, ainsi que les travaux liés à l'entretien, au dépannage et à l'évolution de ces réseaux. L'entreprise mène aussi de nombreuses missions de service public à caractère social, au bénéfice de populations fragilisées. Acteur engagé de la transition énergétique, ORES a investi près de 1,2 milliard € au cours des quatre dernières années pour la rénovation et le développement des réseaux de distribution. Plus d'informations sur [www.ores.be](http://www.ores.be)

### Contacts presse

service Communication

071/91.18.01

porte-parole : **Jean-Michel Brebant**

0479/97.22.81